

RENSEIGNEMENTS

Colloque organisé par :

l'Institut Droit, Éthique, Patrimoine (IDEP) et le Parquet européen français, avec le soutien de **l'Association Française de Droit Pénal (AFDP)**

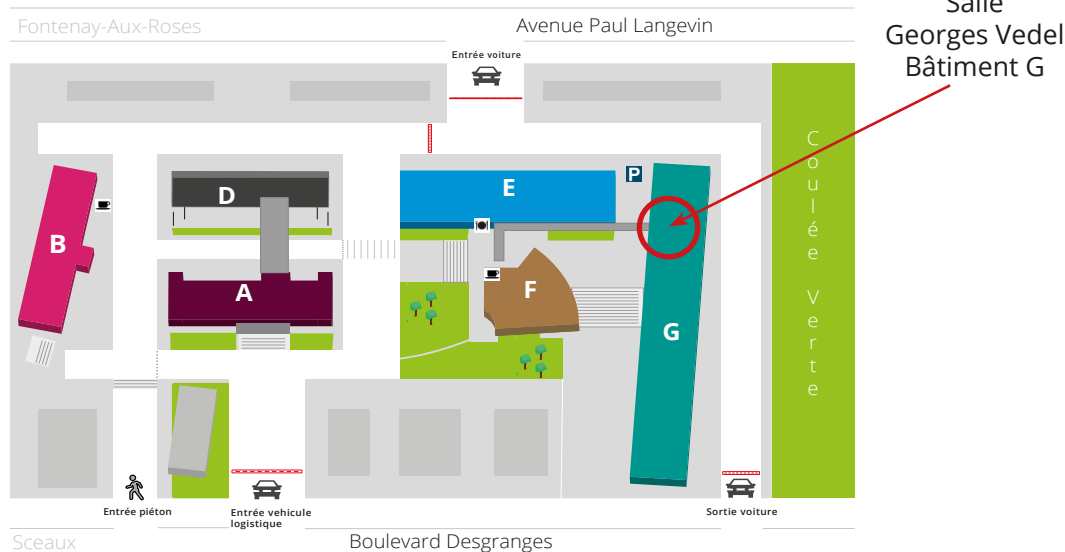
Inscription gratuite et obligatoire avant le 15 juin 2025 :

yasmina.belahcen@universite-paris-saclay.fr

Adresse :

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay
Salle Georges Vedel – Bâtiment G
54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

En transports en commun (5 minutes depuis la gare),
RER B, Station Robinson, Descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges



Conception : S.Karmous - Service de la Communication et Culture - Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) - Université Paris-Saclay - Photo: DR EPPO - Mai 2025

Colloque sous le haut patronage du **Parquet européen français**

LE PARQUET EUROPÉEN EN FRANCE, UN MODÈLE À SUIVRE ?

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

18 JUIN 2025
Mercredi
14H - 18H

Salle Georges Vedel – Bâtiment G
Faculté Jean Monnet
(Droit, Économie, Management)
Université Paris-Saclay
54, Boulevard Desgranges
92330 Sceaux

Colloque organisé par
l'Institut Droit, Éthique, Patrimoine (IDEP)
et **le Parquet européen français**,
avec le soutien de **l'Association Française de Droit Pénal (AFDP)**

UNIVERSITÉ
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT

UNIVERSITÉ
PARIS-SACLAY
FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT

IDEP

EPPO PARQUET
EUROPÉEN

LAMY LIAISONS
Solutions

PARIS

LA SEMAINE
JURIDIQUE
ÉDITION GÉNÉRALE

afdp.



Programme

LE PARQUET EUROPÉEN EN FRANCE, UN MODÈLE À SUIVRE ?

14h : Accueil des participants et du public

14h15 : Allocutions d'ouverture

Charles Vautrot-Schwarz, Doyen de la Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management) – Université Paris-Saclay

Jean-Baptiste Perrier, Professeur de droit, Aix-Marseille Université, Président de l'Association Française de Droit Pénal (AFDP)

Haritini Matsopoulou, Professeur de droit, Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet

PREMIÈRE PARTIE : LE PARQUET EUROPÉEN, UN ORGANE INNOVANT AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Sous la présidence de **Pierre de Monte**, Procureur européen délégué

14h30 – 16h15

I. Une cadre juridique et institutionnel unique

- Un modèle original qui s'insère dans un espace judiciaire européen

Diane Le Gall, Magistrat détachée au Parquet européen

David Touvet, Procureur européen délégué

- Compétence d'attribution et principe de légalité des poursuites

Raphaële Parizot, Professeur de droit, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

II. Les moyens d'action

- La mise en place du parquet européen : Statut - Moyens et services d'enquête

Antoine Botton, Professeur de droit, Université Toulouse Capitole

Stéphane Detraz, Maître de conférences, Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet

- Une procédure adaptée

Hélène Christodoulou, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Discussion avec la salle

Colloque

Mercredi 18 Juin 2025

16h15 : Pause

DEUXIÈME PARTIE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE PROGRESSIVE DE L'ACTION DU PARQUET EUROPÉEN

Sous la présidence de **Didier Rebut**, Professeur de droit, Université Paris-Panthéon Assas, Directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

16h30 – 18h

I. Le bilan opérationnel

Mona Popescu, Procureure européenne déléguée

II. Les enquêtes transfrontières

Emmanuel Chirat, Procureur européen délégué

III. Le point de vue de la défense

Camille Potier, Avocat au Barreau de Paris

IV. Les perspectives d'évolution et l'extension des compétences

Cécile Soriano, Procureure européenne déléguée

Discussion avec la salle

17h15 Propos conclusifs

Frédéric Baab, Procureur européen

Pascal Beauvais, Professeur de droit, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

